Pholcodine : Suspension de l’AMM et retraits des lots

Compte Test - 2023-03-17 16:09:38 - Vu sur pharmacie.ma

Par une note d’information datée du 16 mars 2023, la Direction du médicament et de la pharmacie indique que les autorisations de mise sur le marché (AMM) des spécialités à base de pholcodine sont suspendues et tous les lots contenant la pholcodine doivent être retirés du marché marocain. La DMP indique que cette décision a été prise conformément aux recommandations de la Commission nationale de pharmacovigilance en raison d’un risque d’allergie croisée avec les curares. La DMP invite les médecins à ne plus prescrire ces spécialités et les pharmaciens d'officine à ne plus les conseiller, ni les dispenser. Cette direction du ministère de la Santé indique également qu’en cas d’anesthésie et/ou utilisation du curare, les professionnels de santé doivent s’enquérir de la consommation de médicament contenant la pholcodine par les patients afin d’éviter tout risque d'allergie. Spécialités à base de pholcodine commercialisées au Maroc : lien